Madame, Monsieur,

La période actuelle nous oblige à nous adapter.

C'est pourquoi **nous venons de mettre en place le paiement de vos factures en ligne, par carte bancaire**, sur le site Ecole Directe.

Ce moyen de paiement est utilisable pour les familles qui ont choisi un mode de règlement autre que prélèvement.

Le responsable défini comme payeur dans le dossier de votre enfant (et donc dans notre logiciel) peut accéder au paiement en ligne.

Voici la procédure :

- Sur votre compte EcoleDirecte http://www.ecoledirecte.com ou appli MonEcoleDirecte sur téléphone/tablette
- dans l'espace" famille"
- onglet « paiement en ligne » symbolisé par "une petite carte bancaire"

Vous arrivez sur une fenêtre « paiement en ligne » qui vous propose un paiement.

En cas de problème n'hésitez pas à me contacter par mail c.husson@slsb.fr

Bien Cordialement

Christine HUSSON
COMPTABILITE
c.husson@slsb.fr